

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE BIRIATOU**

Numéro SIRET : 21640130700014

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC HENDAYE

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
voté par nature

**BUDGET COMMUNE DE BIRIATOU**

**ANNEE 2014**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 15px; height: 15px;"></td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>					6	4	1	3	0	<b>COMMUNE DE BIRIATOU</b> <b>BP 2014</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
				6	4	1	3	0			

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 120
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	45
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
280 722,00	0,00	264,35	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	647,28	
2	Produits des impositions directes/population	258,17	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	706,92	
4	Dépenses d'équipement brut/population	510,63	
5	Encours de dette/population	851,82	
6	DGF/population	89,28	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4175	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi(2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9802	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7223	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,2049	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	993 698,37	822 572,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		14 868,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		156 258,37
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		993 698,37	993 698,37

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	357 142,87	545 753,88
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		124 100,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	312 711,01	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		669 853,88	669 853,88
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>1 663 552,25</b>	<b>1 663 552,25</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	239 408,00		241 180,00		241 180,00
012	Charges de personnel et frais assimil	335 904,00		357 790,00		357 790,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	105 658,00		110 533,00		110 533,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>680 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 503,00</b>	<b>0,00</b>	<b>709 503,00</b>
66	Charges financières	52 839,00		45 000,00		45 000,00
67	Charges exceptionnelles	26 700,00		23 100,00		23 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>760 509,00</b>	<b>0,00</b>	<b>777 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>777 603,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	320 193,68		216 095,37		216 095,37
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio	17 772,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>337 965,68</b>	<b>0,00</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>	<b>216 095,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 098 474,68</b>	<b>0,00</b>	<b>993 698,37</b>	<b>0,00</b>	<b>993 698,37</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>993 698,37</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	75 000,00		68 500,00		68 500,00
70	Produits des services, domaine et ven	103 600,00		99 200,00		99 200,00
73	Impôts et taxes	469 158,26	14 868,00	471 780,00		486 648,00
74	Dotations, subventions et participatio	149 000,00		159 242,00		159 242,00
75	Autres produits de gestion courante	20 600,00		21 750,00		21 750,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>817 358,26</b>	<b>14 868,00</b>	<b>820 472,00</b>	<b>0,00</b>	<b>835 340,00</b>
76	Produits financiers			100,00		100,00
77	Produits exceptionnels	9 950,00		2 000,00		2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>827 308,26</b>	<b>14 868,00</b>	<b>822 572,00</b>	<b>0,00</b>	<b>837 440,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>827 308,26</b>	<b>14 868,00</b>	<b>822 572,00</b>	<b>0,00</b>	<b>837 440,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>156 258,37</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>993 698,37</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>216 095,37</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	15 000,00		8 000,00		8 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	815 053,28		295 642,87		295 642,87
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>830 053,28</b>	<b>0,00</b>	<b>303 642,87</b>	<b>0,00</b>	<b>303 642,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	133 453,89		53 500,00		53 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>133 453,89</b>	<b>0,00</b>	<b>53 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 500,00</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>963 507,17</b>	<b>0,00</b>	<b>357 142,87</b>	<b>0,00</b>	<b>357 142,87</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	53 371,25				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>53 371,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 016 878,42</b>	<b>0,00</b>	<b>357 142,87</b>	<b>0,00</b>	<b>357 142,87</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	312 711,01
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	669 853,88

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	389 989,07	124 100,00	120 218,00		244 318,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>389 989,07</b>	<b>124 100,00</b>	<b>120 218,00</b>	<b>0,00</b>	<b>244 318,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	48 300,00		20 829,50		20 829,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	203 707,49		188 611,01		188 611,01
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Total des recettes financières</b>		<b>252 007,49</b>	<b>0,00</b>	<b>209 440,51</b>	<b>0,00</b>	<b>209 440,51</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>641 996,56</b>	<b>124 100,00</b>	<b>329 658,51</b>	<b>0,00</b>	<b>453 758,51</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	320 193,68		216 095,37		216 095,37
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	17 772,00				
041	Opérations patrimoniales	53 371,25				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>391 336,93</b>	<b>0,00</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>	<b>216 095,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 033 333,49</b>	<b>124 100,00</b>	<b>545 753,88</b>	<b>0,00</b>	<b>669 853,88</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	669 853,88

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>216 095,37</b>
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	241 180,00		241 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	357 790,00		357 790,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	110 533,00		110 533,00
66	Charges financières	45 000,00		45 000,00
67	Charges exceptionnelles	23 100,00		23 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		216 095,37	216 095,37
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>777 603,00</b>	<b>216 095,37</b>	<b>993 698,37</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>993 698,37</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	53 500,00		53 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00		8 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	295 642,87		295 642,87
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>357 142,87</b>		<b>357 142,87</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>312 711,01</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 853,88</b>
---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 500,00		68 500,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	99 200,00		99 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	486 648,00		486 648,00
74	Dotations, subventions et participations	159 242,00		159 242,00
75	Autres produits de gestion courante	21 750,00		21 750,00
76	Produits financiers	100,00		100,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00		2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>837 440,00</b>		<b>837 440,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>156 258,37</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>993 698,37</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 829,50		20 829,50
13	Subventions d'investissement reçues	244 318,00		244 318,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		216 095,37	216 095,37
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>265 147,50</b>	<b>216 095,37</b>	<b>481 242,87</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>188 611,01</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 853,88</b>
---	-------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>239 408,00</b>	<b>241 180,00</b>	
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	22 500,00	24 500,00	
60611	Eau et assainissement	4 500,00	6 000,00	
60612	Energie - Electricité	35 000,00	37 000,00	
60618	Autres fournitures non stockables		100,00	
60622	Carburants	2 500,00	2 600,00	
60623	Alimentations	300,00	300,00	
60624	Produits de traitement	200,00	300,00	
60628	Autres fournitures non stockées	8 000,00	9 500,00	
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	4 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 000,00	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	4 000,00	
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	4 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	300,00	500,00	
6078	Autres marchandises	17 000,00	15 000,00	
6135	Locations mobilières	3 000,00	4 200,00	
61521	Terrains	1 000,00	500,00	
61522	Bâtiments	8 000,00	7 000,00	
61523	Voies et réseaux	15 000,00	13 000,00	
61524	Bois et forêts	1 000,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	2 000,00	
6156	Maintenance	11 000,00	12 500,00	
616	Primes d'assurances	6 100,00	6 800,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 500,00	
6184	Versements à des organismes de formati	2 000,00	2 000,00	
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 600,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	
6226	Honoraires	7 208,00	10 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	600,00	
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	500,00	3 500,00	
6237	Publications	3 000,00	200,00	
6238	Divers	700,00	200,00	
6247	Transports collectifs	33 000,00	26 000,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	2 000,00	
6256	Missions	1 200,00	1 200,00	
6257	Réceptions	2 000,00	1 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	2 500,00	
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	500,00	
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	700,00	580,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>335 904,00</b>	<b>357 790,00</b>	
6218	Autres personnel extérieur	6 400,00	4 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	235,00	250,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 640,00	2 700,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	803,00	860,00	
6411	Personnel titulaire	121 520,00	130 700,00	
6413	Personnel non titulaire	24 700,00	26 500,00	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
64162	Emplois d'avenir	22 200,00	23 800,00	
64168	Autres emplois d'insertion	77 000,00	82 700,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 200,00	29 150,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	37 150,00	40 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 700,00	8 300,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 900,00	7 400,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	735,00	790,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	221,00	240,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	400,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>105 658,00</b>	<b>110 533,00</b>	
6531	Indemnités	24 800,00	40 000,00	
6533	Cotisations de retraite	920,00	1 000,00	
6535	Formation	500,00	500,00	
6553	Service d'incendie	15 362,00	15 594,00	
6554	Contributions aux organismes de regroupeme	22 400,00	20 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	18 222,00	10 000,00	
65738	Autres organismes	21 854,00	22 139,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	1 600,00	1 300,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>680 970,00</b>	<b>709 503,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>52 839,00</b>	<b>45 000,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 500,00	40 000,00	
6618	Intérêts des autres dettes	12 339,00	5 000,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>26 700,00</b>	<b>23 100,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 800,00	1 000,00	
67441	aux budg. ann. & régies dotées seule auton	19 900,00	21 100,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00		
678	Autres charges exceptionnelles		1 000,00	
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>760 509,00</b>	<b>777 603,00</b>	<b>0,00</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>320 193,68</b>	<b>216 095,37</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>17 772,00</b>		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & c	17 772,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>337 965,68</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la se</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>337 965,68</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 098 474,68</b>	<b>993 698,37</b>	<b>0,00</b>
<b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>				
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>993 698,37</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

<b>Chap. / Art.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Pour mémoire budget précédent</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote</b>
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>75 000,00</b>	<b>68 500,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	75 000,00	68 500,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vent</b>	<b>103 600,00</b>	<b>99 200,00</b>	
7022	Coupes de bois	3 000,00	2 500,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit n	600,00		
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c		700,00	
70631	A caractère sportif	23 000,00	19 000,00	
70632	A caractère de loisirs	19 000,00	21 000,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	27 000,00	30 500,00	
7078	Autres marchandises	31 000,00	25 500,00	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>469 158,26</b>	<b>471 780,00</b>	
73111	Taxes foncières et d'habitation	280 722,00	309 000,00	
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de ré	8 436,26	1 800,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		100,00	
7321	Attribution de compensation	124 000,00	123 453,00	
7328	Autres reversements de fiscalité	7 000,00	11 427,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	18 000,00	18 000,00	
7351	Taxe sur l'électricité	13 000,00		
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.f	13 000,00	5 000,00	
7388	Autres taxes diverses	5 000,00	3 000,00	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>149 000,00</b>	<b>159 242,00</b>	
7411	Dotation forfaitaire	85 000,00	92 360,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	15 000,00	17 882,00	
74718	Autres	25 000,00		
7473	Départements	19 000,00	20 000,00	
7478	Autres organismes	5 000,00	18 000,00	
74838	Autres attributions de péréquation&de comp		11 000,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>20 600,00</b>	<b>21 750,00</b>	
752	Revenus des immeubles	15 600,00	18 750,00	
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	3 000,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>817 358,26</b>	<b>820 472,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>100,00</b>	
768	Autres produits financiers		100,00	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>9 950,00</b>	<b>2 000,00</b>	
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 400,00	2 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	5 550,00		
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a + b + c + d</b>		<b>827 308,26</b>	<b>822 572,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>			
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la se</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>= RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>827 308,26</b>	<b>822 572,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+	<b>14 868,00</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>156 258,37</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>993 698,37</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>15 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 000,00	1 000,00	
2031	Frais d'études	14 000,00	7 000,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (ho</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>815 053,28</b>	<b>295 642,87</b>	
2116	Cimetières		600,00	
2117	Bois et forêts	87 000,00	66 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de t	176 866,00		
21311	Hôtel de ville	5 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	37 700,00	3 700,00	
21316	Equipements du cimetière	84 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	130 000,00	117 290,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	1 000,00	2 600,00	
2151	Réseaux de voirie	150 000,00		
2152	Installations de voirie	71 987,28	86 452,87	
21534	Réseaux d'électrification	7 500,00	6 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	2 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	30 000,00		
21784	Mobilier	5 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	8 000,00	
2184	Mobilier		3 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>830 053,28</b>	<b>303 642,87</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>	<b>133 453,89</b>	<b>53 500,00</b>	
1641	Emprunts en euros	51 200,00	53 500,00	
1678	Autres emprunts et dettes	12 784,89		
16876	Autres établissements publics locaux	69 469,00		
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>133 453,89</b>	<b>53 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>963 507,17</b>	<b>357 142,87</b>	<b>0,00</b>

<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>53 371,25</b>		
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	42 056,96		
2051	Concessions et droits similaires	1 067,20		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	8 922,18		
21318	Autres bâtiments publics	1 324,91		

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		53 371,25	0,00	0,00

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		1 016 878,42	357 142,87	0,00
---	--	--------------	------------	------

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	0,00
------------------------------	------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	312 711,01
--	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	669 853,88
---	------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>389 989,07</b>	<b>120 218,00</b>	
1321	Etats et établissements nationaux	140 208,18	42 196,00	
1323	Départements	43 927,00	26 022,00	
1326	Autres établissements publics locaux	33 600,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels	40 000,00		
1328	Autres	132 253,89	52 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 165)</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>389 989,07</b>	<b>120 218,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>252 007,49</b>	<b>209 440,51</b>	
10222	FCTVA	41 300,00	8 500,00	
10223	TLE	7 000,00	12 329,50	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	203 707,49	188 611,01	
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>252 007,49</b>	<b>209 440,51</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>641 996,56</b>	<b>329 658,51</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>320 193,68</b>	<b>216 095,37</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>17 772,00</b>		
2804172	Bâtiments et installations	8 761,00		
2804182	Bâtiments et installations	9 011,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>337 965,68</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>53 371,25</b>		
2031	Frais d'études	53 371,25		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>391 336,93</b>	<b>216 095,37</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 033 333,49</b>	<b>545 753,88</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>124 100,00</b>
				+
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 853,88</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2014	Restes à réaliser 2013	Propositions nouvelles	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			a	b	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2013	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>		<b>230 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
CREDIT AGRICOLE	01/08/2007	300 000,00	300 000,00		230 000,00	70 000,00
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>		<b>230 000,00</b>	<b>70 000,00</b>

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>1 239 009,06</b>									
1641 Emprunts en euros					1 239 009,06									
092740420	CREDIT FONCIER			31/03/1996	39 009,06	F		0,25	0,25	EUR	A	P	N	
138453013	CREDIT AGRICOLE			05/06/2007	500 000,00	F		3,65	3,65	EUR	A	P	N	
20300582	CAISSE EPARGNE			23/03/2004	200 000,00	C	EURIBOR	2,29	2,29	EUR	T	P	N	
20800043	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE L'ADOUR			05/03/2009	250 000,00	F		4,90	4,90	EUR	A	P	N	
20800359	CAISSE D'EPARGNE PAYS DE L'ADOUR	21/07/2008		13/10/2009	250 000,00	F		5,01	5,01	EUR	A	P	N	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 239 009,06</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>902 892,20</b>					<b>53 353,24</b>	<b>38 010,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros		0,00		902 892,20					53 353,24	38 010,89	0,00	0,00
092740420	N	0,00		15 955,07	12,00	F		0,25	1 311,41	39,89	0,00	0,00
138453013	N	0,00		401 665,99	18,00	F		3,65	16 172,15	14 660,80	0,00	0,00
20300582	N	0,00		78 540,02	5,00	C	EURIBOR	2,32	14 341,52	3 175,76	0,00	0,00
20800043	N	0,00		220 713,32	20,00	F		4,90	6 745,80	10 814,95	0,00	0,00
20800359	N	0,00		186 017,80	10,00	F		5,01	14 782,36	9 319,49	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>902 892,20</b>					<b>53 353,24</b>	<b>38 010,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Classification inconnue														
092740420	CREDIT FONCIER	39 009,06	15 955,07		30,00						0,25	39,89		1,77
138453013	CREDIT AGRICOLE	500 000,00	401 665,99		25,00						3,65	14 660,80		44,49
20300582	CAISSE EPARGNE	200 000,00	78 540,02		15,00						2,32	3 175,76		8,70
20800043	CAISSE D'EPARGNE PAYS	250 000,00	220 713,32		25,00						4,90	10 814,95		24,45
20800359	CAISSE D'EPARGNE PAYS	250 000,00	186 017,80		15,00						5,01	9 319,49		20,60
<b>TOTAL (I)</b>		<b>1 239 009,06</b>	<b>902 892,20</b>									<b>38 010,89</b>		<b>100,00</b>
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 239 009,06</b>	<b>902 892,20</b>									<b>38 010,89</b>		<b>100,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2014 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2014	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 01/01/2014	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
<b>TOTAL</b>												<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2014 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
	NEANT	

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		53 500,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		53 500,00	0,00
1641	Emprunts en euros	53 500,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>53 500,00</b>		<b>312 711,01</b>	<b>366 211,01</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		III 236 924,87	0,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		20 829,50	0,00
10222	FCTVA	8 500,00	0,00
10223	TLE	12 329,50	0,00
<b>Ressources propres internes (b)(3)</b>		216 095,37	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	216 095,37	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>236 924,87</b>	<b>124 100,00</b>		<b>188 611,01</b>	<b>549 635,88</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 366 211,01</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 549 635,88</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 183 424,87</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2014 (2)	Restes à réaliser 2013 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
<b>DEPENSES (a)</b>					
NEANT					
<b>RECETTES (b)</b>					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2014
	Année	Profil				
<b>Totaux généraux</b>						
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX CATEGORIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D      0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II      822 572,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100      0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2015	2016	2017	2018	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2014	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2014	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	NEANT				
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>65738</b>	<b>Autres organismes</b>				<b>22 139,00</b>
	exploitation CAT Arbonne	transport vers CAT	A P A J H COTE BASQUE	Association	200,00
	Anciens combattants		A.C.I. Association	Association	0,00
	Anciens combattants		AG/MG-UNMRAC Association	Association	100,00
	Association locale	animations du village	AINZINAT Association	Association	900,00
	aide en fin de vie		ALLIANCE Association	Association	200,00
	Association Ama artean		Ama artean	Association	100,00
	Amicale des donneurs de sang		Amicale des donneurs de sang	Association	100,00
	Biriatuko geroa		Association BIRIATUKO GEROA	Association	200,00
	enfants malades	enseignement pour enfants malades	Association pour l'enseignement aux enfants mal	Association	100,00
	culture basque		BERTSULAREN LAGUNAK	Association	200,00
	Association locale	Apprentissage danses basques	BIRIATIKO MUTXIKOAK	Association	0,00
	association sportive	Organisation courses en montagne	BIRIATUKO MENDI KIROLAK	Association	600,00
	Association locale	animations du village	COMITE DES FETES BIRIATOU	Association	5 200,00
	aide sociale		COMITE DES P.E.P.	Association	100,00
	aide tout public		CROIX ROUGE HENDAYE	Association	300,00
	Animations pour tous	diverses animations	DENENZAT	Association	500,00
	Association sportive	section foot	EGLANTINS SECTION FOOTBALL	Association	300,00
	Association locale	animations culturelles et touristiques	EKIN Association	Société	4 000,00
	aide sociale	aide à domicile	ELGAR BIZI	Association	150,00
	Association sportive	pelote	ENDAYARRAK	Association	300,00
	culture basque		EUSKALTZAINDIA	Association	100,00
	Anciens combattants		FNACA	Association	100,00
	animations diverses	danse basques	GROUPE LUIXA	Société	300,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	2cole langue basque	25 enfants x 100€	GURE IKASTOLA HENDAIA	Etablissement pu	2 500,00
	culture basque		HEMEN Association	Association	100,00
	presse locale langue basque	Informations locales en llangue basque	HERRIA	Société	200,00
	association langue basque	3 enfants x 100 €	IKASTOLA URRUGNE	Association	300,00
	Association	Intégration enfant handicapé en Ikastola	INTEGRAZIO BATZORDEA	Association	100,00
	animation village	théâtre amateur	LE PETIT THEATRE DES CHECHENIAS	Association	200,00
	Les clowns stéthoscopes		Les clowns stéthoscopes	Association	50,00
	concours agricole		MAIRIE URRUGNE	Collectivité territ	0,00
	Association locale	Apprentissage danses sévillanes	MEDIA LUNA	Association	300,00
	Association locale	Fêtes de l'école	Parents d'élèves groupe scolaire Biriadou	Association	500,00
	Association locale	concours de pêche	PECHEURS BIDASSOA	Association	300,00
	Association locale	Tournois de pelote	PILOTAZALEAK	Société	800,00
	radio langue basque		RADIO ANTETA IRRATIA	Société	150,00
	radio langue basque		RADIO GURE IRATIA	Société	150,00
	association culturelle		SEASKA	Association	539,00
	aide sociale	secours catholique	SECOURS CATHOLIQUE Délégation Pays Bas	Association	200,00
	Association locale	Chasse	SOCIETE INTER. DE CHASSE	Société	300,00
	Association sportive	handball	STADE HENDAYAIS HANDBALL	Association	300,00
	association sportive	rugby	STADE HENDAYAIS RUGBY	Société	300,00
	Association locale	diverses activités sportives	TXANTXANGORRI Association	Association	200,00
	Virades de l'espoir	Organisation virades de l'Espoir	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Association	200,00
	animations village	Banda	ZARPAIL BANDA	Société	200,00
	Association de prévention	prévention contre la toxicomanie	ZUBIA	Association	200,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014 (2)	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2014 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2014 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2014 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2014 :			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>2,00</b>		<b>2,00</b>	<b>2,00</b>		<b>2,00</b>
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR (AV. FÉV. 2014)	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>TECHNIQUE</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>		<b>2,00</b>
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	1,00	1,00	2,00	2,00		2,00
<b>SOCIAL</b>			<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>		<b>2,00</b>
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M (AV. FÉV. 2014)	C		2,00	2,00	2,00		2,00
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>		<b>6,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT TECHNIQUE DE 2ÈME CLASSE		TECH	0.00		HORAIRE	
AGENT DE LA SALLE POLYVALENTE		ANIM	0.00		HORAIRE	
AGENT DE LA SALLE POLYVALENTE		SANS	0.00		HORAIRE	
AGENT TECHNIQUE		ANIM	0.00		HORAIRE	
ANIMATRICE		ANIM	0.00		HORAIRE	
DIRECTRICE ALSH		ANIM	0.00		HORAIRE	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
A P F P T			230,00
APGL			4 536,00
Association des Elus Montagne			200,00
BILZAR des Communes			60,00
COFOR 64			210,00
Conseil des Elus			190,00
D D E Convention ATESAT			350,00
Fédération N C F F			100,00
SYND Culture Basque			1 250,00
SYND Electrification			25,00
SYNDICAT ELECTRIFICATION REMB EMPRUNT			15 882,00
UMIH			180,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.1 C3.2 C3.3 C3.4	
NEANT			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2013	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2013	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2013
Taxe d'habitation	1 477 000,000	9,084 %	12,127 %	1,993 %	179 115,000	11,258 %
TFPB	1 048 000,000	3,660 %	11,800 %	1,988 %	123 664,000	5,720 %
TFPNB	12 400,000	4,202 %	23,640 %	1,984 %	2 931,000	6,273 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 537 400,000</b>	<b>6,752 %</b>			<b>305 710,000</b>	<b>8,901 %</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

<p>Présenté par le Maire ,                  A BIRIATOU, le 30/04/2014                  le Maire ,                  Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire                  A BIRIATOU, le 30/04/2014</p>	<p>Nombres de membres en exercice : 15                  Nombres de membres présents: .....                  Nombres de suffrages exprimés : .....                  VOTES - Pour : .....                  Contre : .....                  Abstentions : .....</p> <p>Date de convocation : 24/04/2014</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____</p> <p style="text-align: center;">A BIRIATOU, le ____/____/_____</p>	